

Demande de conversion de droits exclusifs d'exploration (DEE) jalonnés
en droits exclusifs d'exploration (DEE) désignés sur carte

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1 TITULAIRE OU TITULAIRE RESPONSABLE

Nom de l'entreprise				N° d'intervenant		%	
Nom		Prénom		N° d'intervenant		%	
Adresse (numéro, rue ou route rurale)			App.	Ville, village ou municipalité			
Province	Pays	Code postal	Ind. rég.	Téléphone (domicile)	Ind. rég.	Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique							

1.2 REPRÉSENTANT DU TITULAIRE

Nom de l'entreprise				N° d'intervenant			
Nom		Prénom		N° d'intervenant			
Adresse (numéro, rue ou route rurale)			App.	Ville, village ou municipalité			
Province	Pays	Code postal	Ind. rég.	Téléphone (domicile)	Ind. rég.	Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique							

SECTION 2 : LOCALISATION DU OU DES DROITS MINIER À CONVERTIR

(C) canton, (S) seigneurie, (P) paroisse ou (F) feuillet SNRC

C, S, P ou F	Nom du canton, de la seigneurie, de la paroisse ou du bloc minier	Feuillet SNRC
		/
C, S, P ou F	Nom du canton, de la seigneurie, de la paroisse ou du bloc minier	Feuillet SNRC
		/
C, S, P ou F	Nom du canton, de la seigneurie, de la paroisse ou du bloc minier	Feuillet SNRC
		/
C, S, P ou F	Nom du canton, de la seigneurie, de la paroisse ou du bloc minier	Feuillet SNRC
		/

SECTION 3 : ENTENTE ENTRE TITULAIRES CONCERNANT LES LIMITES DE TITRES À CONVERTIR

Sur la carte des titres miniers du Ministère, un ou des titres miniers détenus par un tiers sont-ils situés à moins de 400 mètres des titres que vous voulez convertir?

☐ Oui. Combien de titulaires, autres que vous, détiennent des droits exclusifs d'exploration situés à moins de 400 mètres de votre propriété?

Le ou les titulaires des titres situés à moins de 400 mètres de votre propriété acceptent-ils la localisation de vos droits exclusifs d'exploration telle qu'elle est indiquée sur la carte des titres miniers du Ministère?

☐ Oui. Vous devez joindre à la présente demande un document sommaire à cet effet. Chaque document doit être signé par le titulaire concerné.☐ Non. Vous devez conclure et signer une entente avec chacun des titulaires et l'annexer à la demande.

(Vous pouvez utiliser le formulaire intitulé « Entente entre titulaires de droits miniers sur les limites de titres à convertir ou à substituer ».)

SECTION 4 : RÉPARTITION DES EXCÉDENTS

Comment désirez-vous que les excédents de crédits de travaux soient répartis? Cocher la case appropriée.

☐ entre tous les droits exclusifs d'exploration désignés sur carte

*Par défaut, les excédents seront répartis entre tous les nouveaux droits exclusifs d'exploration désignés sur carte de façon proportionnelle à leur superficie.

☐ selon la localisation réelle des travaux

*La répartition des excédents doit être fournie par le titulaire et tenir compte de la localisation réelle des travaux.

SECTION 5 : LISTE DES TITRES À CONVERTIR ET LEUR LOCALISATION

☐ Oui. (Si vous cochez cette case, vous n'avez pas à inscrire les coordonnées du sommet des angles du périmètre des titres à convertir.)

☐ Non, avant d'effectuer la conversion, je demande le repositionnement des droits exclusifs d'exploration en fonction des coordonnées du périmètre indiquées à cette section. (Si vous cochez cette case, vous devez inscrire les coordonnées géographiques de chaque sommet d'angle du périmètre des titres à convertir.)

Joindre un extrait de la carte des titres miniers du Ministère indiquant le périmètre des titres miniers à convertir et le cas échéant, le numéro des points correspondant aux coordonnées géographiques du sommet des angles du périmètre des titres à convertir.

N° du CL jalonné	LOT RANG BLOC			Coordonnées géographiques (NAD 83) du périmètre		
	S'il y a lieu, indiquer la description du terrain arpenté du ou des titres à convertir			N° du point	Latitude (Nord) (DD° MM' SS,SS")	Longitude (Ouest) (DD° MM' SS,SS")
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1
					O 1 11	O 1 11
					1	1

Combien de droits exclusifs d'exploration jalonnés voulez-vous convertir?

(Seuls les droits exclusifs d'exploration jalonnés peuvent faire l'objet d'une demande de conversion.)

Note : Si l'espace n'est pas suffisant, imprimer une page supplémentaire.

SECTION 6 : DÉCLARATION

Cocher la case appropriée, inscrire votre nom en lettres moulées, dater et signer la déclaration

Déclaration du titulaire du ou des droits miniers ☐ ou son représentant ☐

N° d'intervenant

--	--	--

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets. Je reconnais être titulaire de ce ou ces droits miniers ou le représentant dûment autorisé par le titulaire.

X

SIGNATURE

ou à l'adresse de courriel suivante : services.mines@mrnf.gouv.qc.ca